

# LE QUOTIDIEN

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.617 - QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - LUNDI 12 FÉVRIER 1917

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes.....	6 Mois	12 fr.
Autres départements et l'Algérie.....	6 Mois	14 fr.
Étranger (Union postale).....	6 Mois	17 fr.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois. Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

## Une bonne définition

Le ministre socialiste Henderson, qui est si populaire de l'autre côté de la Manche, a donné une excellente définition de ce militarisme boche contre lequel les Alliés sont résolus à lutter jusqu'au jour où ils auront réussi à l'abattre. « Par militarisme prussien, a-t-il déclaré, nous entendons un effort organisé en vue de la domination mondiale de la force militaire ». On ne saurait mieux dire.

Lorsque les Boches, avec le prodigieux toupet qui les caractérise, feignent de ne pas comprendre pourquoi tant de peuples se lèvent contre eux, ils ont tout de suite posé à leurs ennemis cette question : « Vous prétendez vouloir détruire le Militarisme prussien, mais qu'entendez-vous par le militarisme prussien ? » La simple petite phrase de M. Henderson apporte à la demande boche la seule réponse qui convienne. Et elle fera nettement ressortir une fois de plus aux yeux de tous la nécessité qui s'impose aux pays civilisés de ne pas déposer les armes tant que le militarisme prussien sera debout.

« Une nation tième à s'assurer une solide organisation militaire afin de se trouver en état de faire face à tout danger d'agression étrangère, rien évidemment de plus légitime. Et si l'Allemagne ne s'est si formidablement préparée au point de vue militaire que dans cette pensée, il est certain que personne ne serait autorisé à lui en faire un grief. Mais le militarisme prussien, ou, pour parler de façon plus exacte, le militarisme allemand a visé d'autres buts que celui de parer simplement aux besoins de la défense nationale.

L'Allemagne a armé pendant quarante-quatre ans dans l'intention bien arrêtée de dominer les autres et non dans celle de se défendre elle-même. Qui songerait à attaquer l'Allemagne ? On y songerait si peu que, en bien des pays, on ne s'avisait même pas de prendre les plus élémentaires précautions de sauvegarde. Si certaines puissances européennes telles que la France avaient réalisé un sérieux effort militaire, elles ne l'auraient fait que dans une pensée publiquement avouée de défense nationale. Aucune, en tout cas, ne se trouvait dotée d'une organisation comparable à celle de l'Allemagne.

En Allemagne, le militarisme avait tout envahi et commandait à tout. Il était devenu une sorte de suprême divinité, l'essence même de cette horrible idole prussienne contre laquelle M. Lloyd George prononçait en un de ses récents discours une éloquente et cinglante flétrissure. Le militarisme à la prussienne avait été non pas seulement accepté, mais aussi acclamé avec enthousiasme par toute l'Allemagne qui voyait en lui l'instrument de sa future hégémonie sur l'Europe et sur l'univers.

M. Henderson a raison : ce militarisme allemand est bien « un effort organisé en vue de la domination mondiale ». Et l'Allemagne l'a accompli elle-même. Tous ceux qui ont reçu son nom, depuis le petit maître d'école boche jusqu'au kaiser lui-même, en passant par la meute de ses chefs militaires, de ses hommes politiques, de ses publicistes, de ses professeurs, de ses historiens, de ses philosophes, de ses prêtres et de ses pasteurs, ont proclamé sur tous les tons que l'Allemagne se proposait d'imposer sa domination au monde entier. La guerre monstrueusement déchaînée en 1914 n'avait pas d'autre objet que celui-ci. Si l'entreprise d'universelle conquête n'a pas abouti, c'est que nos ennemis n'ont pas pu la faire aboutir.

Ce n'est pas à dire qu'ils n'aient point tout essayé pour cela. Tous les moyens, et surtout les pires, l'Allemagne y a eu recours en vue d'imposer sa victoire à l'Europe, et, par sa victoire, sa définitive domination. Le ministre socialiste anglais a donc eu raison de compléter sa définition en disant que le militarisme prussien est « un effort organisé en vue de la domination mondiale au moyen d'une application immorale de la force militaire ». La guerre sociale-marine à outrance que l'Allemagne pratiquait désormais contre les neutres aussi bien que contre ses ennemis illustre précisément en ce moment même la seconde partie de la définition Henderson.

Les Alliés ne peuvent pas tendre les mains aux chaînes allemandes. Ils ne peuvent pas admettre que la liberté des peuples et le droit humain demeurent à la merci du militarisme allemand. Les neutres ne devraient pas l'admettre non plus, car ils ont intérêt comme nous à ce que tout le précieux patrimoine de la civilisation moderne ne soit pas anéanti.

Un grand journal de l'Amérique latine écrivait il y a quelques jours : « Après vingt siècles, on prétend détruire le Droit à coups de torpilles ! » A coups de torpilles ou à coups de canons, les moyens importent peu à l'Allemagne. Ce qui lui importe, c'est d'arriver à plier tous les peuples de l'univers sous son joug. Mais les nouvelles ne se lais-

seront pas dominer par la puissance abjecte qui les menace et qui les défie. Déjà ils relèvent la tête devant l'indolérable outrage. Et ils ne peuvent plus ignorer qu'ils salueront un jour leur libération dans la dernière défaite du militarisme allemand.

CAMILLE PERDY.

## PROPOS DE GUERRE

### La Diète universelle

Si l'on regarde les événements de haut, ce qu'il est possible de faire pendant au moins quelques instants, que voit-on ? On voit, par delà l'immense ligne du combat, des peuples gémir dans leur existence, d'autres rationnés, d'autres au seuil de la famine. Fondons ces divers États en un seul État moyen que nous appellerons la portion congrue.

Voilà donc les neuf dixièmes de l'humanité soumis à un régime de frugalité qu'elle ne connaissait plus depuis les époques lointaines où l'industrie incertaine n'avait pas encore donné à l'homme plus qu'il n'a besoin, ce fameux superflu que nous avons décoré du nom de progrès.

Nous sommes tous très fâchés d'être conduits où nous sommes par une volonté autre que la nôtre et étrangère, cela s'explique : le bien-être social ne date pas d'hier ; notre génération y est née et n'envisageait pas son absence.

Mais si l'on est dit à la société contemporaine comme un médecin à un malade : « À quel temps à la diète pour vous rafraîchir le sang », jamais la société en aucun pays n'eût consenti à se mettre à régime.

Or, il se peut que la frugalité universelle soit devenue nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'humanité. Un moment vient où, dans tous les corps, l'abus détermine une réaction. Nous étions peut-être arrivés à ce moment.

Il est évidemment lamentable que cette diète universelle soit le fait du choc sanglant des peuples ; c'est sans doute qu'elle ne pouvait être obtenue d'autre façon.

ANDRÉ NEGIS

## LES SOUS-MARINS ALLEMANDS

### Leur nombre et leur armement

Milan, 11 Février. La critique navale du Corriere della Sera publie une étude sur le nombre et la qualité des sous-marins employés par l'Allemagne pour le blocus :

L'Allemagne possède trois genres de sous-marins distingués par les lettres U, UB et UC. Les U sont des sous-marins de 600 à 1.200 tonnes, généralement 800 tonnes, leur vitesse va de 15 à 17 nœuds à la surface et de 9 à 12 en immersion. Ils sont armés habituellement d'un canon de 102 millimètres, parfois de deux et on dit que quelques-uns parmi les plus grands ont même un canon de 150.

Les premiers de la série conservent toutefois leurs canons de 88 millimètres. Ils sont pourvus de quatre ou cinq appareils pour lancer les torpilles. Certains d'entre eux sont dotés aussi à ce qu'on dit d'appareils pour transporter et couler un bon nombre de mines, 35 à ce qu'on affirme.

Les sous-marins de cette classe de construction récente semblent pouvoir résister à de grandes profondeurs de 40 ou 50 mètres, c'est dire qu'ils peuvent passer sous les filets de barrage et se rendre invisibles même aux hydroraplanes. La plupart des sous-marins ont un rayon d'action de 7 à 8.000 milles.

Nous croyons que l'Allemagne a en service 130 unités de ce type, car dernièrement on a signalé un sous-marin allemand portant le chiffre U 108. Les UB sont des sous-marins de 130 à 250 tonnes. Ils n'étaient armés d'abord de petits canons de 50 et de 88 millimètres.

Nous croyons pouvoir affirmer que le nombre des sous-marins de ce type n'est que de 20 à peu près. Quant aux UC, ils ne sont employés que pour poser les mines.

Leur nombre paraît être d'une vingtaine. L'Allemagne aurait donc disposé jusqu'au début de la guerre de 140 à 150 UB et de 20 UC, en tout 200 sous-marins de guerre.

La menace allemande, conclut le critique naval du Corriere, n'est donc que relativement faible. La défense de la Méditerranée, si les Alliés savent opposer aux embûches de l'ennemi une défense vigoureuse.

Fin décembre 1914, Bruno Garibaldi était tué. Le 5 janvier 1915, c'est le tour de Constante de tomber sous les balles. Le sang des Garibaldi a rougi le sol de l'Argonne, mais dans le sang vain que le sang boche a coulé. En France, c'est un cri de douleur et d'admiration ; en Italie, un cri de vengeance. Cent mille citoyens suivent à Rome le cortège des deux héros. Le sang Italien versé pour la France cimente l'amitié des deux peuples et l'exemple des Garibaldi enfle le cœur des patriotes Italiens.

Les patriotes veulent l'action et possèdent le gouvernement à la guerre ; ils s'indignent des négociations qui se poursuivent avec nos ennemis ; des manifestations ardentes protestent contre la neutralité à Milan, à Rome, à Naples. Les manifestants veulent que l'Italie fit son devoir. Mais plus heureuse que d'autres nations que vous savez, l'Italie n'a pas un roi étranger. Ce roi national, le roi-fils du roi galatien, qui a fait l'union italienne, entend la voix populaire ; il partage les désirs et les espérances de son peuple. Le gouvernement a pour chef un patriote résolu, M. Salandra.

## 925<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 11 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :  
En forêt d'Apremont, nous avons pénétré dans les lignes ennemies et fait neuf prisonniers, dont trois sous-officiers.  
En Argonne et en Lorraine, les Allemands ont tenté des coups de main qui ont échoué sous les feux de notre infanterie.  
Nuit calme sur le reste du front.

## LES MESURES DE GUERRE

### LA REQUISITION CIVILE

#### Le projet de loi déposé au Sénat

Paris, 11 Février.

M. Clémentel, au nom du gouvernement, a déposé au Sénat, comme nous l'avons annoncé, le projet de loi concernant la mobilisation civile, ou, plus exactement, l'extension du droit de réquisition en ce qui concerne les besoins de la défense nationale.

Voici le texte de ce projet :  
**ARTICLE PREMIER**  
Les dispositions de l'article 88 de la loi du 3 juillet 1917, modifiées par la loi du 23 juillet 1917, sur les réquisitions militaires, s'appliquent à tous les établissements, entreprises ou travaux intéressant la défense nationale ou le ravitaillement de la population. Peuvent être requis, en conséquence, tous Français du sexe masculin âgés de plus de 16 ans et moins de 60 ans, non mobilisés militairement.

Cette réquisition ne porte aucune atteinte aux affectations militaires éventuelles. Du dépôt, nomination et professionnel des personnes susceptibles d'être requises dans les conditions prévues par la présente loi, il est dressé, après consultation des dites personnes, remis à la mairie de leur résidence dans les délais fixés par le gouvernement.

**ARTICLE 2**  
Le ministre du Travail, sur les indications des départements ministériels intéressés, fait connaître le nombre des personnes à fournir aux services et entreprises visés, ainsi que le lieu et la nature des travaux.

Si, dans un délai de dix jours, les embauchages volontaires n'ont pas répondu aux besoins signalés, le ministre du Travail, après avoir consulté les patrons et les ouvriers, peut procéder à la réquisition des personnes visées.

**ARTICLE 3**  
Le ministre du Travail, sur les indications des départements ministériels intéressés, fait connaître le nombre des personnes à fournir aux services et entreprises visés, ainsi que le lieu et la nature des travaux.

**ARTICLE 4**  
Les Français appartenant aux catégories ci-après désignées ne pourront être l'objet, et ce sans leur consentement, d'un ordre d'affectation à des travaux de guerre :

1° Les infirmes et incurables bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1913 ;  
2° Les hommes âgés de moins de 16 ans et de plus de 60 ans ;  
3° Les personnes reconnues incapables temporairement ou définitivement par le Comité départemental prévu à l'article 3 ci-dessus ;  
4° Les jeunes gens âgés de plus de 16 ans et de moins de 21 ans, qui, avant leur incorporation au service militaire, ont été affectés à un travail agricole depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> décembre 1914, soit comme propriétaires exploitants, soit comme fermiers, soit comme métayers ou colons partiaires, soit comme domestiques.

**ARTICLE 5**  
Les personnes déjà occupées dans un établissement, une exploitation ou un service répondant à un des besoins de la défense nationale, ne peuvent être affectées à d'autres travaux de guerre que ceux qui leur sont assignés par le Comité départemental prévu à l'article 3 ci-dessus, ou par le ministre du Travail, sur les indications des départements ministériels intéressés, en vue de la préparation de la défense nationale.

**ARTICLE 6**  
Un décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

**ARTICLE 7**  
Le décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

**ARTICLE 8**  
Le décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

**ARTICLE 9**  
Le décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

**ARTICLE 10**  
Le décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

**ARTICLE 11**  
Le décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements, entreprises et travaux auxquels s'applique la présente loi, la procédure des réquisitions à effectuer par les personnes visées à l'article premier, paragrahe 1, la composition et le fonctionnement des Comités départementaux de recours, et d'une manière générale, toutes les mesures d'urgence nécessaires à l'application de la dite loi.

## LA CHERTÉ DE LA VIE

### Promesses ministérielles

Que les promesses ministérielles soient tenues, écrivions-nous récemment, en ce qui concerne l'utilisation des wagons nécessaires au transport de divers produits indispensables à Marseille, rien ne manquera dans le département. Ce n'était point seulement des promesses, mais des engagements fermes, pris par M. le ministre du Ravitaillement, devant la représentation parlementaire des Bouches-du-Rhône, qui avait appuyé les démarches de la délégation du Conseil général auprès de divers ministères.

Or, ces engagements ne sont point tenus, ainsi qu'il résulte de la communication faite à la presse, de la séance de la Commission départementale du 3 du courant. Quelles vont en être les conséquences ?

Dans la campagne, la plus grande émotion régnait pour l'ensemencement des terres. D'après des renseignements autorisés, il y aurait eu, au moins, dans les Bouches-du-Rhône, un nombre assez considérable d'hectares ensemencés, qu'avant la guerre, il en était de même dans toute la région du Sud-Est.

Il fallait, pour atteindre ce but, avoir des semences. C'est ce que nos gouvernements ont fait, d'après des renseignements autorisés, il y aurait eu, au moins, dans les Bouches-du-Rhône, un nombre assez considérable d'hectares ensemencés, qu'avant la guerre, il en était de même dans toute la région du Sud-Est.

Il en est de même pour les fourrages qui, dans leurs appels à la jeunesse scolaire ainsi que dans leurs discours, on n'a jamais tant parlé de depuis la guerre. Quelques milliers de wagons, à l'heure actuelle, vaudraient beaucoup mieux que les plus belles harangues. Ils rendraient d'autres services, n'est-ce pas ?

Toute la vie nationale est suspendue, en effet, à cause de l'insuffisance du matériel des voies ferrées. Insuffisance inexorablement accrue par les besoins de la guerre. M. Herriot ignorait-il cette situation, lorsqu'il promettait le transport, à Marseille, de 714 tonnes de pommes de terre de semence ?

Il en est de même pour les fourrages qui, dans leurs appels à la jeunesse scolaire ainsi que dans leurs discours, on n'a jamais tant parlé de depuis la guerre. Quelques milliers de wagons, à l'heure actuelle, vaudraient beaucoup mieux que les plus belles harangues. Ils rendraient d'autres services, n'est-ce pas ?

Tout fait défaut à notre chère France, au point de vue des transports, soit par terre, soit par eau. La Révolution avait résolu des problèmes autrement complexes pour sauver la Patrie. Elle agissait au lieu de discuter. C'était là le secret de sa force.

C'est encore la seule voie de salut qui reste ouverte à ceux qui se sont chargés, volontairement, des destinées du pays.

**PIERRE ROUX.**

## La Conférence des Alliés à Petrograde

### L'unité de commandement

Petrograde, 11 Février.  
Lord Milner et le général de Castelnau, ont reçu hier plusieurs journalistes russes et leur ont fait des déclarations intéressantes sur les questions discutées à la Conférence des Alliés.

Lord Milner a dit que quelque désirable qu'il puisse être d'établir l'unité de commandement pour les armées russes et alliées, il est très difficile de créer un état-major général unique pour les forces occidentales et orientales, en raison de la distance séparant ces fronts.

L'idée contenue dans l'expression « un seul front pour toutes les forces alliées » est déjà réalisée en ce qui concerne le haut commandement des forces britanniques, françaises et italiennes.

Au banquet donné en l'honneur des délégués par les membres de la délégation parlementaire russe, qui visita les pays alliés l'année dernière, un des orateurs a exprimé l'espoir que comme résultat de la conférence de Petrograde, le front russe fut désormais en contact plus étroit avec le front occidental des Alliés.

Le général de Castelnau a répondu en proposant de porter un toast en ces termes : « Seul cœur, un seul but ». Il ressort évidemment des paroles de Lord Milner et du général de Castelnau, que la conférence a beaucoup fait pour consolider l'unité des armées russes et alliées.

Lord Milner escompte avec la plus grande confiance, le bon effet moral de la conférence pour amener une union plus étroite entre les peuples alliés et assurer par ce moyen la victoire de la cause commune.

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 2 fr. - Faits divers : 3 fr. - Après Chronique Locale, la ligne : 1 fr. - Chronique Locale : 10 fr. Les insertions sont exclusivement reçues. A Marseille : Chez M. G. Allard, 51, rue Pavillon, et dans nos bureaux. A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

# LA GUERRE

## Le Blocus et les Neutres

### Deux cargos américains font route sur Bordeaux

Paris, 11 Février.

Deux cargos américains venant de Péronne, Saint-Quentin et Manbeuge sont arrivés à la gare de Lyon à 8 h. 40. Ils ont été acheminés sur diverses directions.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier -

Paris, 11 Février.

L'amiral Lacaze a fait à un rédacteur du New-York Times des déclarations qui méritent d'être prises en compte. D'après notre ministre de la Marine, la campagne allemande serait marquée par une recrudescence de torpillages pendant cinq à six semaines, c'est-à-dire la limite de durée du ravitaillement des sous-marins.

Cette campagne, dans l'esprit de l'amiral Lacaze, précéderait une attaque allemande sur un de leurs fronts, celle-ci devant être suivie à son tour d'un grand combat naval dans lequel nos ennemis engageraient la masse de leur flotte.

Ces déclarations du chef de la marine française concordent exactement avec tout ce que nous savons de la situation de l'Allemagne, de ses méthodes, de ses nécessités politiques et stratégiques. Il n'est pas douteux que la guerre sous-marine à outrance a été ordonnée par l'empereur personnellement sous la pression d'une opinion populaire de plus en plus soulevée par les souffrances et qui demeure persuadée que la débarcade peut être obtenue par ce moyen.

Il est non moins certain qu'à mesure que se poursuivront les torpillages sans la moindre atténuation à la misère du peuple allemand, celui-ci exigera la sortie en masse de la grande flotte sur laquelle il avait fondé tant d'espérances et qu'il n'admettrait pas de voir demeurer éternellement inactive à l'abri de son refuge.

Ce sont là des éventualités trop longues pour n'en pas prévoir la réalisation. Dès lors que nos chefs les admettent, ils auront pris les mesures pour y répondre ou pour y parer. C'est ce que je voudrais retenir en manière de conclusion aux déclarations de l'amiral Lacaze.

Il faut cependant envisager un autre côté du rôle des sous-marins boches. Indépendamment de leur mission de destruction, ils ont pu être chargés de semer des mines à l'entrée de nos grands ports. De telle sorte qu'indépendamment de la chasse aux pirates qui a dû être organisée et des moyens de défense dont on se décide enfin à doter nos navires de commerce, notre ministre de la Marine doit aussi se préoccuper d'une autre nécessité en vue de protéger nos navires et notre navigation.

La guerre sur mer, qui jusqu'ici n'a été marquée que par des épisodes, va correspondre à la guerre sur terre dans les jours qui nous suivent. Il est bon que sur les océans aussi l'unité d'action sur l'unité de front soit envisagée et réalisée.

MARIUS RICHARD.

## L'Autriche et l'Allemagne préparent la levée en masse

Berne, 11 Février.

Selon des informations de Vienne, dont la source est particulièrement sérieuse, les dernières entrevues entre l'empereur Charles, le comte Tisza et les principaux ministres communs de la double monarchie auraient eu pour but de préparer dans tous ses détails une levée en masse, sans distinction de situation, de tous les hommes de 15 à 65 ans.

Cette mesure serait annoncée par une proclamation de l'empereur à ses peuples, déclarant que la Patrie est en danger.

Une proclamation semblable serait, croit-on, lancée le même jour par l'empereur Guillaume II.

## La Bataille autour de Dixmude

Communiqué hebdomadaire de l'armée belge

Le Havre, 11 Février.

L'activité qui s'est manifestée du 8 au 10 février, s'est poursuivie d'une manière incessante de jour et de nuit. De nombreux patrouilles ont été envoyées, tant par les Belges que par les Allemands. Plusieurs tentatives de l'ennemi, pour pénétrer dans les tranchées belges, ont échoué.

De fréquentes escarmouches de nuit ont provoqué souvent l'ouverture de feux de mousqueterie nourris. Une patrouille belge, du cours d'une incursion dans les avancées de l'ennemi, a fait sauter un petit poste allemand.

Au Nord de la Maison du Passeur, dans la nuit du 7 au 8, l'ennemi a tenté, encore, de pénétrer dans nos lignes.

Un fort parti allemand s'est avancé à l'attaque de nos postes, au Sud de Dixmude. Accablés par les feux de l'infanterie et des mitrailleuses belges, les assaillants ont été décimés. De nombreux cadavres, dont celui d'un officier, jonchaient le terrain devant les tranchées belges.

L'artillerie belge, de tous calibres, a soutenu, durant la semaine écoulée, un duel qui a été particulièrement violent dans la région de Dixmude. Les ouvrages ont été soumis à de fréquents et vigoureux bombardements.

# Le Conflit germano-américain

## L'Allemagne va-t-elle faire des concessions à l'Amérique

Amsterdam, 11 Février. Les journaux allemands publient une information du correspondant à Vienne de l'Associated Press, d'après laquelle le comte Czernin et l'ambassadeur des États-Unis discutent actuellement la question de savoir sous quelle forme des citoyens américains peuvent voyager sans risques en Méditerranée.

On dit que le gouvernement allemand est prêt à modifier une certaine complaisance dans cette question.

## AUX ETATS-UNIS

### Les armateurs américains demandent des canons pour leurs navires

New-York, 11 Février. Les vapeurs des Compagnies américaines ne partiront pas, si le gouvernement ne leur fournit pas des canons et des canonniers pour les protéger.

### Deux navires américains armés prennent la mer

New-York, 11 Février. Cet après-midi, sont partis pour la zone de guerre inter-dix, deux cargos américains, battant pavillon américain, dépourvus des bandes prescrites par la note allemande, mais portant sur leurs flancs en gros caractères les initiales nationales U. S.

Leurs armateurs déclarent qu'ils n'ont aucun canon même pour leur défense, et qu'ils comptent user du droit qu'ont les Américains de parcourir librement la pleine mer.

Ces cargos nommés *Orelans* et *Rochester* vont à Bordeaux. Aucun d'eux ne transporte de contrebande de guerre.

L'*Orelans* a un capitaine américain, 35 marins, dont 32 de nationalité américaine.

L'*Orelans* et le *Rochester* qui viennent de partir de New-York pour Bordeaux, battant pavillon américain, sont les premiers ayant quitté le port de New-York, de faire commerce dans la zone déclarée bloquée par l'Allemagne et dans laquelle opèrent les sous-marins.

## La protection des navires américains

Washington, 11 Février. M. Platt, membre du Congrès pour l'Etat de New-York, a présenté un ordre du jour, demandant au président Wilson de faire connaître au Congrès si des navires américains faisant du commerce avec l'Angleterre, la France et l'Italie sont retenus dans des ports des États-Unis par suite de menaces de destruction par une puissance étrangère, et si le ministre de la Marine a pris les mesures nécessaires pour protéger les navires américains par le moyen de convois ou d'armement pour leur défense.

## Les États-Unis se préparent à la Guerre

Washington, 11 Février. Les services des douanes ont reçu de Washington l'ordre de ne rien révéler au sujet des navires en partance. Même les noms de ces navires ne seront pas divulgués.

## L'instruction militaire aux citoyens de 19 à 26 ans.

Washington, 11 Février. La Commission de l'armée du Sénat s'est prononcée en faveur du bill imposant six mois d'instruction militaire ou navale à tous les citoyens âgés de 19 à 26 ans et à tous ceux qui ont manifesté l'intention de se faire naturaliser.

Ces hommes feront ensuite partie de la réserve militaire ou navale jusqu'à 33 ans.

Le port de New-York protégé par un filet d'acier

Londres, 11 Février. L'arsenal naval de New-York travaille activement à la confection d'un filet d'acier, long de trois kilomètres, qui sera tendu, chaque soir, à l'entrée du port, de façon à rendre impossible tout raid sous-marin.

La construction de quatre croiseurs de bataille

New-York, 11 Février. Le mouvement patriotique a soulevé la nation américaine, et fait tomber toutes les rivalités commerciales, a été une situation assez embarrassante, le ministre de la Marine, M. J. Daniels.

Le Congrès avait décidé la mise en chantier de quatre croiseurs de bataille de 16.500 tonnes. Mais aucune entreprise ne voulait accepter de les construire à ce prix, en dépit de bon de 20% alloué pour la prime de rapidité de construction, les adjudicataires déclinaient toute offre de contrat.

M. Daniels et M. Padgett, président du Comité naval de la Chambre des Représentants, avaient décidé, devant cette situation, de créer des chantiers de constructions navales appartenant à l'Etat et où celui-ci aurait con-

truit ses propres navires. Douze millions de dollars allaient être votés pour l'établissement de cales et usines et pour l'outillage nécessaire. Ce plan n'a plus aujourd'hui de raison d'être, les compagnies se mettant à la disposition du gouvernement.

### Une usine détruite

Pittsburg, 11 Février. Une importante fabrique de machines affectées à la fabrication des munitions a été détruite par un incendie. Les dégâts sont estimés à deux millions de dollars. Le gouvernement a ouvert une enquête.

## EN ALLEMAGNE

### Le départ de M. Gérard et des journalistes américains

Zurich, 11 Février. Selon des informations reçues de Berlin, M. Gérard a quitté la capitale de l'Allemagne hier soir, se rendant en Amérique par la Suisse. M. Gérard, à la disposition d'un journal américain, s'embarquera à Barcelone directement pour les Etats-Unis. Il est accompagné de tout le personnel consulaire américain en Allemagne.

Un autre train spécial comprenait les principaux correspondants américains. Seuls les représentants du Syndicat Hearst, les correspondants du World, de New-York, et du Tribune de Chicago ont manifesté le désir de rester à Berlin, pour se tenir à la disposition du gouvernement impérial.

On confirme que pendant quelque temps le téléphone avait été coupé à l'ambassade. Cependant cette « erreur » fut, disent les journaux d'outre-Rhin, vite réparée par les soins de la Wilhelmstrasse.

M. Gérard arrivera à Zurich à quatre heures.

### M. Gérard est optimiste

Chicago, 11 Février. Le correspondant de la Tribune a obtenu de l'ambassadeur Gérard une interview avant son départ de Berlin. Interrogé sur la situation, M. Gérard a répondu :

« J'avant plus rien à faire avec la diplomatie, je suis maintenant major dans la garde nationale ; mais maintenant comme toujours, je reste optimiste jusqu'à la dernière minute. En ce qui concerne les prisonniers du Yarrowitz, je ne puis vous dire rien de précis, c'est ce que l'affaire est encore pendante. Je ne vous dirai pas le nom du navire sur lequel je quitterai l'Espagne tant que je ne serai pas à bord. »

« Ferez-vous vos adieux aux fonctionnaires allemands, ces après-midi d'une façon non officielle ? »

« Oui, et après-midi d'une façon non officielle. »

« Pourriez-vous me donner une idée de ce que vous leur direz ? »

« Pas avant de les avoir vus. Je désire que nous nous quittions un spectacle peu réjouissant ; les drapages sont pliés ; les antichambres sont remplies de malles. M. Gérard est très occupé à signer des papiers. »

« Un attaché de police des Affaires Etrangères est parti accompagné de M. Gérard jusqu'à la frontière. »

### M. Gérard proteste contre les vexations allemandes

Londres, 11 Février. Une dépêche de la Haye annonce que M. Gérard a adressé une protestation formelle au ministre des Affaires Etrangères de Berlin pour l'intervention d'un ambassadeur neutre, parce que dix minutes après avoir demandé son passeport, le téléphone de l'ambassade a été coupé sur l'ordre du gouvernement allemand.

### L'Allemagne voudrait éviter la guerre

Londres, 11 Février. On mande à l'Associated Press, de Washington :

« On assure que l'Allemagne a adressé aux Etats-Unis une proposition de discuter les moyens d'éviter la guerre d'écarter les grandes lignes communiquées au commandement par le ministre de l'Allemagne à l'intention de modifier sa guerre de sous-marins. Toutefois, il y a une invitation précise adressée aux Etats-Unis de suggérer les démarches susceptibles d'éviter la guerre. »

### Une crise à la Bourse de Berlin

D'après les Dernières Nouvelles de Munich, les événements qui se sont produits la semaine dernière ont été pour la Bourse de Berlin l'épreuve la plus dure qu'elle ait eu à supporter depuis le mois d'août 1914. La rupture diplomatique entre les Etats-Unis et l'Allemagne a produit dans les milieux financiers une impression considérable.

## EN AUTRICHE

### L'empereur confère avec l'ambassadeur d'Espagne

Zurich, 11 Février. L'empereur d'Autriche a eu hier une longue conversation avec le comte de Castro, ambassadeur d'Espagne à Vienne.

### A Vienne, on délibère

Zurich, 11 Février. Un grand Conseil des ministres a eu lieu hier à Vienne, sous la présidence du comte Clemens-Martin. Les délibérations se sont prolongées jusqu'à une heure avancée de la soirée.

### L'Autriche ne tient pas à la guerre avec les Etats-Unis

Zurich, 11 Février. Selon des Informations absolument certaines, reçues ce matin de Vienne et de Budapest, le gouvernement austro-hongrois et l'ambassadeur des Etats-Unis Penfield sont en contact permanent et cherchent à éviter une rupture, en déterminant, avec le plus de soin possible, quelle sera, dans l'avenir, la nature des rapports entre les deux gouvernements. Jusqu'à ce que pourparlers n'aient apporté un accord satisfaisant et la situation est exactement la même qu'un lendemain de la rupture germano-américaine.

Les difficultés, disent les Autrichiens, proviennent surtout de leur point de vue que tout torpillage de la part d'un sous-marin autrichien contre un navire américain ou seulement un navire transportant des citoyens américains, sera immédiatement suivi de la rupture des relations diplomatiques et d'une déclaration de guerre.

On a nettement l'impression que les négociations ne sont, en réalité, de la part de l'Autriche qu'une manœuvre dilatoire, destinée à influencer le plus longtemps possible la décision du président Wilson.

## La Guerre sous-marine

### Une nouvelle interview de l'amiral Lazare

New-York, 11 Février. Le New-York Times publie une interview de l'amiral Lazare, dans laquelle le ministre de la Marine française déclare qu'à son avis, la guerre sous-marine a outrancé, ce à quoi le gusle des Etats-Unis, est due à l'intervention personnelle de l'empereur.

C'est, en effet, Guillaume II qui domine la situation et dirige la politique de guerre. La guerre sous-marine, renforcée à outrance, reflète parfaitement les tendances théâtrales du souverain.

L'amiral croit à une recrudescence des hostilités pendant six semaines consécutives dans la limite de durée du ravitaillement des sous-

marins, pense qu'elle précédera une attaque des Allemands sur un de leurs fronts, et que cette grande attaque sera suivie, tôt ou tard, d'un grand combat naval, après une série en masse de la flotte allemande.

### Le torpillage du « Mantola »

Londres, 11 Février. La campagne sous-marine se poursuit avec une sauvagerie croissante. Parmi les victimes annoncées aujourd'hui, se trouve encore un grand paquebot de la British India Steam Navigation Company, le « Mantola », un navire de 8.000 tonnes. Il n'y avait pas, cette fois, de victimes parmi les passagers, mais trois sept chauffeurs hindous sont manquants.

### L'audace et les mensonges allemands

Amsterdam, 11 Février. Le Handelsblad souligne, avec indignation, une information parue dans la « Vischier » d'Amsterdam, le journal de commerce et de pêche, au cours d'une réunion de son parti aurait déclaré que les puissances centrales n'auraient envoyé la note sur la guerre sous-marine qu'après avoir reçu l'avis des puissances neutres de l'Europe.

Le Handelsblad a trouvé une confirmation de cette étrange nouvelle dans une lettre écrite de Berlin à la « Nieuwe Rotterdammer Courant ».

Le Lokal Anzeiger, dans un article de fond, avertit les neutres de ne pas regarder trop légèrement la note sur la guerre sous-marine qu'ils ont publiée, car elle est le résultat de l'agression contre les navires de commerce neutres de la guerre sous-marine intensive.

Elle écrit : Nous n'avons pas annoncé de blocus, mais nous avons indiqué des zones de blocus, ce qui est interdit, et est absolument impossible de faire une distinction dans ces zones entre les vaisseaux neutres et les vaisseaux ennemis, seule la puissance de la mer peut nous faire absoudre de ce coup de vaisseaux. Journal conseil aux neutres de conserver leurs vaisseaux en vue du temps où renaitra l'activité après la guerre.

### Pour ravitailler leurs sous-marins

Rotterdam, 11 Février. Il paraît établi que les Allemands possèdent un grand nombre de réservoirs flottants destinés à ravitailler des sous-marins, analogues à celui qui avait échoué l'an dernier sur les côtes de Sicile.

Les officiers de marine allemands, célébrés récemment par Zeppelings, le reprise de la campagne sous-marine. L'Allemagne déclara que seule la guerre sous-marine appliquée sans merci pouvait sauver l'Allemagne.

### Un démenti

New-York, 11 Février. La nouvelle d'après laquelle l'Allemagne aurait adressé par l'entremise du ministre de Suisse, une note aux Etats-Unis pour lui suggérer que les gouvernements belligérés devraient ouvrir des négociations pour empêcher le nouveau blocus est formellement démentie. D'une part, par M. Lansing, ministre des Affaires étrangères, et d'autre part, par M. Ritter, représentant de la Confédération américaine qui est également chargé des intérêts allemands en Amérique.

Jusqu'à présent, l'Allemagne ne paraît pas disposée à abandonner sa politique de guerre sous-marine à outrance.

### Le Vatican arborera le drapeau pontifical

Rome, 11 Février. Le secrétaire d'Etat du Vatican vient d'annoncer que le gouvernement allemand que M. Nicotra, qui vient d'être nommé nonce du Chili, s'est embarqué à bord du navire espagnol « Infante-Isabella », qui a arboré le drapeau pontifical.

Toutes mesures ont été prises pour que, malgré la menace de guerre sous-marine allemande, le voyage du prélat s'effectue normalement.

On fait observer à ce sujet que, depuis l'ouverture des hostilités, c'est la troisième fois que le drapeau pontifical flotte à bord d'un navire allemand, qui ne s'était pas produit depuis 1870.

### L'attitude du Vatican

Rome, 11 Février. Le Giornale d'Italia publie une longue interview d'un diplomate pontifical, dont il ne donne pas le nom.

« On ne peut pas se laisser aller à l'indignation, pas dans la question de la guerre sous-marine, parce qu'il a condamné en général les méthodes de guerre contraires à la morale et au droit des gens. »

« Le même personnage croit que la guerre ne pourra plus durer très longtemps, l'Allemagne a mal joué en s'attaquant à un ennemi de plus. »

### Navires coulés

Londres, 11 Février. Le Lloyd annonce que le vapeur britannique « Japon-Primo », les vapeurs britanniques « Humber » et « El Lavoro » ont été coulés.

### Les Pays neutres et le Blocus

Pékin, 11 Février. Le gouvernement chinois a remis au ministre d'Allemagne à Pékin une note relative à la décision de l'Allemagne de mener la guerre sous-marine à outrance.

Dans cette note, le gouvernement chinois, relevant qu'une semblable mesure est inadmissible, proteste énergiquement et exprime l'espoir que cette note ne sera pas appliquée. Le gouvernement chinois ajoute que si le gouvernement allemand ne fait pas attention à ces protestations, il sera forcé de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement allemand, afin de contribuer, par cette démarche au respect des droits des neutres.

En même temps, le gouvernement chinois a adressé une note au ministre des Etats-Unis à Pékin, dans laquelle il déclare qu'il se joint complètement au point de vue des Etats-Unis et fait connaître sa réponse à l'Allemagne.

### La réponse de l'Argentine à M. Wilson

Buenos-Ayres, 11 Février. La réponse du gouvernement argentin à la note de M. Wilson, a été communiquée aujourd'hui par le ministre des Affaires Etrangères au ministre des Etats-Unis. Cette note se borne à transmettre au président Wilson la réponse de la république argentine à l'Allemagne.

### Les navires espagnols restent dans les ports anglais

Madrid, 11 Février. M. Jimenez, au cours de la réception hebdomadaire diplomatique a reçu des éloges des ambassadeurs, pour la réponse de la note de l'Espagne à l'Allemagne.

On annonce qu'il a télégraphié à l'ambassadeur d'Espagne à Londres d'éviter que les navires espagnols n'entreprennent leur voyage de retour avant d'avoir l'assurance qu'il peuvent effectuer le voyage de retour sans danger.

### L'Angleterre loue des navires à l'Espagne

Madrid, 11 Février. On mande de Bilbao, que depuis plusieurs jours les navires ancrés à ce port n'ont pas la mer, attendant que des garanties sur-

assées leur soient données. Les armateurs de ce port de la mer du Nord, ont manifesté de graves, des offres avantageuses pour la location de leurs navires.

### La réponse de la Bolivie

La Paz, 10 Février. La Bolivie répondant à la note allemande présentée contre la guerre sous-marine en France, Elle est résolue à se solidariser avec les Etats-Unis. Elle demande le respect du libre trafic commercial maritime espérant que l'Allemagne modifiera ses décisions.

La Paz, 10 Février. La réponse du gouvernement bolivien à la note allemande a été remise au ministre d'Allemagne à La Paz.

Ce document fait observer d'abord que l'extension de l'offensive des sous-marins allemands contre les navires de commerce des pays neutres et la prohibition de tout trafic dans certaines eaux sont une méconnaissance des droits de la mer, et que les neutres ne peuvent faire du commerce sans autres restrictions que celles établies par les règles universelles du droit international qui n'autorise certes pas les mesures illimitées que le gouvernement se propose d'accepter.

En effet, ces règles permettent le commerce entre les neutres que le gouvernement impérial tente de supprimer et les seuls inspirations en établissant un blocus irrégulier, soumettant ainsi à une sorte de guerre sans pitié les neutres, les puissances qui ont gardé jusqu'à maintenant la plus stricte, le plus sage de la guerre sans pitié, en ce qui concerne les navires de commerce neutres, qui, eux, ne peuvent encore moins garder invariablement cette qualité d'état neutre.

La clarté que projettent sur cette situation les droits indiscutables du commerce neutre, les droits imprescriptibles de la civilisation fait que l'on ne peut considérer sans protestation la prohibition du commerce neutre dans les zones limitées, moyennant l'agression contre les navires de commerce neutres.

C'est cette protestation que le gouvernement bolivien désire consigner dans la présente réponse en ajoutant qu'il a résolu de solidariser son attitude dans ces circonstances avec celles du gouvernement des Etats-Unis.

La Bolivie, en demandant le respect du libre trafic des navires de commerce neutres, ne se réfère naturellement pas aux sens, mais aux principes de la guerre sans pitié, elle fait son commerce extérieur qui serait détruit par les prétentions de l'Allemagne.

Le gouvernement bolivien espère que le gouvernement américain, suédois et norvégien pour l'élaboration d'un traité de commerce, en ce qu'elles affectent les droits sacrés de l'humanité.

### La réponse des Etats scandinaves

Stockholm, 11 Février. Les pourparlers continuent entre les gouvernements suédois, norvégien et danois pour l'élaboration d'un traité de commerce, en ce qu'elles affectent les droits sacrés de l'humanité.

### L'opinion brésilienne n'est pas satisfaite de la note du Brésil

Rio-de-Janeiro, 11 Février. On ne peut pas dire que la note brésilienne ait satisfait l'opinion publique. On l'aurait désirée plus décisive et plus énergique.

L'opinion de la presse du matin est partagée et deux courants d'avis se dessinent : la note sans réserve, la trouvant ferme et énergique et sauvegardant l'honneur et la dignité nationale. Ce sont notamment la « Gazete », le « Jornal do Brazil » et le « Correio da Manhã », le journal du matin qui ont le plus grand tirage écrit. Le Brésil se réserve de continuer à protester solennelle et de faire enregistrer sa ferme décision de ne pas consentir par notre silence à une violation du droit international.

« Le Correo da Manhã » pense en somme qu'il est préférable que la chancellerie brésilienne s'associe à l'action énergique des Etats-Unis.

### Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand

Rio-de-Janeiro, 11 Février. M. Lauro Muller, ministre des Affaires étrangères du Brésil, a informé le président Wilson que le Brésil ne reconnaît pas le blocus de l'Allemagne et lui laisse la responsabilité de ces actes contre les nationaux, les marchands et les navires brésiliens en violation du droit international.

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

« Le Brésil ne reconnaît pas le blocus allemand »

éprouvés, plat et obstaculis, avec le concours de leurs collègues. Ce meeting s'ouvrira au début de mai et prendra fin à la mi-juillet. Il aurait lieu à Chantilly selon les projets de la Société sous réserve de l'approbation ministérielle.

### Au Comité des Armateurs de France

Paris, 11 Février. Le Conseil de direction du Comité central des armateurs de France a tenu sa réunion mensuelle le 9 février, sous la présidence de M. J. Charles Roux, président.

Le président a lu la lettre, le président adresse un hommage à la mémoire de M. Bosquet, directeur de la Société navale de l'Ouest, trésorier du Comité, décédé récemment, et qui avait été élu membre du Comité en 1910.

Le degré de prospérité atteint par la Compagnie de navigation que M. Bosquet dirigeait depuis 23 ans est plus haut que de sa valeur personnelle et de sa connaissance approfondie des affaires maritimes.

La première partie de la séance est consacrée à l'examen des questions se rattachant aux réquisitions de navires de transport et aux conventions proposées par la marine pour fixer les conditions d'exécution des réquisitions de navires de transport.

Pour les navires militaires et spécialement pour les chalutiers à vapeur, ces conventions ne seraient d'application que dans le cas de toute fixation des indemnités de réquisition de cette catégorie de navires, soit pour le passé, soit pour l'avenir, est encore en question.

Le conseil a ensuite examiné le projet de la solde des officiers des navires de commerce. Il a pris acte des augmentations données à deux reprises depuis le début des hostilités par la marine, et a décidé de fournir les renseignements de nature à faciliter la généralisation de cette mesure.

Sur la proposition de la Commission de la marine marchande, le Comité a adressé à tous les armateurs une circulaire passant en revue les différents cas d'application à l'industrie de la guerre.

Le Comité des armateurs et la Chambre syndicale des constructeurs de navires ont appelé maintes fois l'attention des pouvoirs publics sur le danger dont sont menacés les navires de commerce par suite de la guerre sous-marine en achevant les navires sur cale et en mettant de suite en construction les unités de remplacement.

Le Comité des armateurs a réorganisé les services administratifs de la marine marchande, des projets ou propositions de loi soumises au Parlement. Il s'agit de la loi sur le régime des navires de commerce.

### La Crise du Charbon en Espagne

Madrid, 11 Février. La Société du gaz a annoncé qu'elle suspendra l'éclairage dans plusieurs villes faute de charbon.

### Plusieurs villes sans gaz

Madrid, 11 Février. La Société du gaz a annoncé qu'elle suspendra l'éclairage dans plusieurs villes faute de charbon.

### Une Explosion dans une Usine de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 11 Février. Un grave accident s'est produit hier soir, dans une usine d'oxygène industriel au Matras, où un réservoir de 150 mètres cubes a éclaté. Un ouvrier a été tué et plusieurs blessés.

### Trois tués, plusieurs blessés

Saint-Etienne, 11 Février. Un grave accident s'est produit hier soir, dans une usine d'oxygène industriel au Matras, où un réservoir de 150 mètres cubes a éclaté. Un ouvrier a été tué et plusieurs blessés.

### A travers les Journaux

Paris, 11 Février. L'Homme Enchaîné. — Le charbon au Sénat. — De M. G. Clemenceau :

« Le charbon au Sénat ! Je l'aimerais mieux chez les charbonniers d'ici qu'il pourrait passer chez les consommateurs d'outre-mer. »

« Le charbon au Sénat ! Je l'aimerais mieux chez les charbonniers d'ici qu'il pourrait passer chez les consommateurs d'outre-mer. »

« Le charbon au Sénat ! Je l'aimerais mieux chez les charbonniers d'ici qu'il pourrait passer chez les consommateurs d'outre-mer. »

« Le charbon au Sénat ! Je l'aimerais mieux chez les charbonniers d'ici qu'il pourrait passer chez les consommateurs d'outre-mer. »

« Le charbon au Sénat ! Je l'aimerais mieux chez les charbonniers d'ici qu'il pourrait passer chez les consommateurs d'outre-mer. »

Pendant ce temps, les femmes continuent de battre la semelle à la porte des charbonniers. Ainsi que le fait M. Herriot, sans se fatiguer. Il a même écrit un discours de la Chambre sur le charbon.

### Notules Marseillaises

## Le Charbon

C'est une question sur laquelle il faut tous jours revenir, étant donnée sa grande importance.

D'après une dépêche reçue de Paris, on prête au gouvernement l'intention de réquisitionner les stocks de charbon que certains marchands en gros ont pu constituer en prévision des hausses de prix à réaliser. Le gouvernement voudrait, en effet, toutes ces réserves utiles pour conjurer la crise actuelle et, à une équitable répartition, empêcher toute spéculation.

Nos chemins de fer, notre navigation, nos usines ne peuvent subir d'arrêt.

Quant au charbon de bois, on se rappelle que dans la lettre qu'ils nous ont adressée il y a quelques jours, les petits charbonniers accusaient les gros marchands, leurs fournisseurs, de réaliser de gros bénéfices — tout est gros chez les gros — et terminaient en disant qu'ils seraient contents si l'on voulait bien taxer le charbon.

## LA FOIRE DE LYON

L'ouverture aura lieu le 18 mars. Lyon, 11 Février.

On communique la note suivante : La persistance d'une température, tout à fait anormale a causé de la perturbation dans tous les moyens de transports et de communications. L'arrivée à Lyon, avant le 1er mars, de la plupart des marchandises et des échantillons qui sont destinés à la foire.

Devant ce fait de force majeure et bien que l'installation matérielle de la foire soit prête en temps voulu, le Comité estime qu'il assumera de grandes responsabilités morales en maintenant l'ouverture à la date du 18 mars. Il a en conséquence décidé de reporter cette ouverture exceptionnellement au 18 mars au 17 avril inclus.

En prenant cette décision, le Comité a entendu servir l'intérêt des vendeurs et des acheteurs. Il aurait pu arriver en effet qu'un certain nombre de participants fussent en retard d'ouvrir leurs stands, ce qui aurait été préjudiciable à l'ensemble de la foire.

Aussi le Comité espère-t-il que son initiative sera unanimement approuvée. Il insiste toutefois sur la nécessité d'expédier immédiatement les marchandises afin qu'elles parviennent sûrement à Lyon avant le 18 mars.

## La Distribution des Carnets de Sucre

Trois mille deux cents carnets de sucre environ ont été délivrés pour les ménages de cinq personnes, dans la journée du 10 février. Les autres, cinq cents carnets pour des ménages de trois et quatre personnes, ont été également distribués le même jour. Ces opérations n'ont motivé aucun incident.

Plusieurs personnes sont venues nous signaler que, s'étant présentées, hier, dans certains commissariats de police, leur feu répondait qu'aucune distribution n'avait lieu. Ces agents ont été informés par les journaux, faisant connaître les initiales des noms de personnes auxquelles les délivrances de carnets devaient être faites dans la journée de dimanche. Il s'agit de chefs de famille de cinq personnes qui se sont ainsi vengés inutilement. Des incidents regrettables qui auraient pu être évités si les commissariats de police, de 8 heures à 1 heure : lettres M, N, O ; de 1 heure à 7 heures : lettres P, Q, R.

## Sanglante Agression à la Joliette

Place de la Joliette, hier soir, vers 10 heures, un navire anglais, paghan Félix, âgé de 31 ans, a été tiré à l'eau par un coup de couteau à l'aîne gauche. Il a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où son état est jugé alarmant.

Plusieurs autres navigateurs anglais, la victime, peu d'instants auparavant, s'était adressé à un cocher pour être conduit à son bord. Le cocher avait refusé. Paghan se serait alors dirigé vers le cocher, pour le sommer de le conduire à son bord. Deux des autres navigateurs ont donné le signallement de secours et ont vu le cocher s'enfuir. Le blessé n'a pu fournir aucune explication et c'est sur un brancard que les agents l'ont transporté à l'hôpital. M. Bosquet, commissaire de police, a été chargé de retrouver le meurtrier. — E. L.

## DANS LA POLICE

Paris, 11 Février. M. Magnan Jean-Baptiste-Antoine, commissaire de police en retraite, est nommé provisoirement et chargé de la direction de la police de la classe aux Martignols (Bouche-du-Rhône) en remplacement de M. Olyvier, qui a reçu une autre destination.

Par décision ministérielle du 8 février 1917, M. le commissaire principal Sistrion J.-M., du port de commerce, est désigné pour remplacer M. le commissaire de division à bord du « Waldeck-Rousseau », en remplacement de M. Loutil, à rapatrier après trois ans d'embarquement.

## LES SPORTS

Olympique bat Victor-Hugo. C'est par 5 buts à 0 que l'O. M. a battu, hier, le S. V. H.

Le parti n'a pas d'histoire, l'O. M. dominant sur le terrain. Le jeu fut intéressant à cause de l'état marécageux du terrain. L'O. M. marqua 5 buts dans la première mi-temps et 3 après la reprise.

Racing-Club bat Sporting-Club par 10 buts à 1. Sur son terrain, le Sporting s'est fait, hier, battre nettement par le Racing. Cependant, le vainqueur n'eut pas la tâche aussi aisée que le laisse supposer le score. Le Racing, qui jouait sur un terrain sec et dur, fut obligé de se défendre sur le terrain et son absence, en désorganisant la défense du Sporting, handicapa sérieusement cette équipe.

A noter au Racing la présence d'Albert Haetschenschwyler qui tint la poste de demi-centre.

LES INTERIEURES

3e série. — V. H. H. bat S. V. H. par 2 buts à 0 ; S. C. M. bat E. P. par 2 buts à 0 ; 3e série. — O. M. bat P. C. par 7 buts à 0 ; S. C. M. bat E. P. par 1 but à 0.

## Un Nouveau-Né trouvé dans une Etable

Carpenentras, 11 Février. Hier soir, vers cinq heures, M. Chazalon, commissaire de police, était avisé qu'un enfant nouveau-né avait été découvert au fond de l'étable de M. Bourras, demeurant rue Cottier. Ce magistrat s'étant transporté sur les lieux constatant que l'enfant ainsi trouvé donnait signe de vie. Il le fit transporter aussitôt dans un appartement voisin où Mme Usclat, sage-femme, appelée en toute hâte, lui donna les premiers soins, puis le fit déposer à l'hôpital.

Le nouveau-né, âgé de 22 ans, n'est donc pas un terroir. Malgré ses dénégations, le magistrat, il le fit examiner par le médecin-major Lavrin. Ne pouvant plus se soustraire à l'évidence, elle entre alors dans la voie

des aveux. Elle a été admise d'urgence à l'hôpital, salle des consignés. L'enquête continue.

## Chronique Locale

Nous rappelons que M. Emile Ripert a été pris à la Faculté des Sciences la série de ses conférences sur le charbon de bois, les mines de la région de la Haute-Provence, M. Emile Ripert parlera ce soir des érudits en Provence et du dictionnaire Honorat.

Notre commerce avec la Russie. — La Chambre de Commerce de Marseille nous prie de noter à la connaissance de ses ressortissants que la Chambre de Commerce française de Pétersbourg, en vue d'éviter les retards dans les communications et de se mettre à la portée de ses adhérents russes, vient d'ouvrir un bureau à Paris, 2, rue Paradis (Téléphone 42-79).

Le Bureau a pour mission de renseignements télégraphiques son siège à Pétersbourg sur les réglementations de licences d'exportation ou de transit françaises, anglaises, etc.

Vaccination obligatoire gratuite. — Des séances de vaccinations gratuites auront lieu : le 12 au 17 février, au Bureau d'Hygiène, 6, rue Briffaut (à l'extémité de la rue de l'Olivier), tous les jours de



